Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 029-212900575-20251222-2025_064-DE

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE
MAIRIE DE LA FORÊT-FOUESNANT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le mercredi 17 décembre deux mille vingt-cinq à dix-huit heures et trente minutes, en application des articles L2122-7, L2122-7-2, L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune de La Forêt-Fouesnant dûment convoqué le jeudi 11 décembre deux mille vingt-cinq.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants : GOYAT Daniel, COSQUÉRIC Marie-Françoise, LE NAY Robert, PERCHOC Laurence, BOUCHET Claude, BODIVIT Mylène, GIRAULT Alain, LE MOINE Audrey, PAPE Yvon, LE GUERN Hélène, STEPHAN Francine, LE FORT François, LE FLOC'H Marie-Agnès, TUDAL Aimé, HÉLAOUËT Marie, LAVENANT Philippe, LE RAY Christophe, AUBERT Delphine, FOUQUET Gilles ;

Conseillers municipaux absents ayant donné procuration : HILY-RIOU Françoise à STEPHAN-SAUVEUR Francine, JÉZÉQUEL Alain à LE NAY Robert ;

Conseillers municipaux absents : RIOU Gilbert, Vincent DUPLAT

****

Mme Francine STEPHAN a été élue secrétaire de séance.

****

2025-64- FINANCES - Autorisation d'ouverture de crédits d'investissement par anticipation du vote du budget principal 2026

Rapporteur : Mme Laurence PERCHOC

Afin de permettre la poursuite des opérations d'investissement jusqu'à l'adoption du budget 2026, il est proposé au Conseil Municipal, conformément aux dispositions de l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, d'autoriser M. le Maire à mandater les dépenses réelles d'investissement de l'exercice 2026 dans la limite du quart des crédits (hors restes à réaliser) ouverts au budget principal 2025. Cette autorisation vaut jusqu'à la date d'adoption du budget primitif 2026. Les crédits consommés seront intégrés au budget primitif 2026.

Vu l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu l'avis favorable de la Commission Finances du 05 décembre 2025.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à mandater les dépenses d'investissements de l'exercice 2026 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget principal 2025 comme suit (hors reste à réaliser) :

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 029-212900575-20251222-2025_064-DE

OUVERTURE DE CREDITS 2026 - INVESTISSEMENT - CHAPITRES ET ARTICLES

BUDGET PRINCIPAL COMMUNE 213000	BP 2025 (hors reports)	Montant engageable (1/4) des crédits
Chapitre 10 « Dotations, fonds divers et réserves »	**15 000,00 €**	**3 750,00 €**
10222 - FCTVA	7 000,00 €	1 750,00 €
10226 - Taxe d'aménagement	8 000,00 €	2 000,00 €
Chapitre 20 « Immobilisations incorporelles »	**50 000,00 €**	**12 500,00 €**
202 - Frais études, élaboration, modif et révisions doc d'urbanisme	10 684,00 €	2 671,00 €
2031 - Frais d'études	26 820,00 €	6 705,00 €
2033 - Frais d'insertion	3 000,00 €	750,00 €
2051 - Concessions et droits similaires	9 496,00 €	2 374,00 €
Chapitre 204 « Subventions d'équipement versées »	**20 000,00 €**	**5 000,00 €**
204122 - Subv.Régions : Bâtiments, installations	20 000,00 €	5 000,00 €
Chapitre 21 « Immobilisations corporelles »	**1 703 782,00 €**	**425 945,50 €**
2111 – Terrains nus	230 000,00 €	57 500,00 €
2112 – Terrains de voirie	10 000,00 €	2 500,00 €
2117 – Bois et forêts	5 560,00 €	1 390,00 €
2128 - Autres agencements et aménagements	150 000,00 €	37 500,00 €
21311 - Constructions bâtiments administratifs	2 500,00 €	625,00 €
21314 - Constructions bâtiments culturels et sportifs	18 500,00 €	4 625,00 €
21318 - Constructions autres bâtiments publics	43 174,30 €	10 793,58 €
21351 - Install générales .. des constructions - Bâtiments publics	9 500,00 €	2 375,00 €
2151 - Réseaux de voirie	34 517,00 €	8 629,25 €
2152 - Installations de voirie	22 625,00 €	5 656,25 €
21538 – Autres réseaux	88 865,00 €	22 216,25 €
215738 - Autre matériel et outillage de voirie	21 000,00 €	5 250,00 €
21578 - Autre matériel technique	20 000,00 €	5 000,00 €
2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	17 500,00 €	4 375,00 €
21828 - Autres matériels de transport	15 000,00 €	3 750,00 €
21831 - Matériel informatique scolaire	5 000,00 €	1 250,00 €
21838 - Autre matériel informatique	9 250,00 €	2 312,50 €
21848 - Autres matériels de bureau et mobiliers	8 000,00 €	2 000,00 €
2185 - Matériel de téléphonie	3 000,00 €	750,00 €
2188 - Autres immobilisations corporelles	989 790,70 €	247 447,68 €
Chapitre 23 « Immobilisations en cours »	**1 745 806,78 €**	**436 451,70 €**
2313 - Constructions (en cours)	1 062 024,00 €	265 506,00 €
2315 - Installations, matériel et outillage techniques (en cours)	683 782,78 €	170 945,70 €

Le Maire,
Daniel GOYAT